

contrat de saillie IAC

Saison de monte 2024 / ACHAT DE DOSES Mr MIAGI S (DRP)

<u>Vendeur : Acheteur :</u>

Dénomination : Elevage des Embets Dénomination :

Nom : Salomé SCHMITT Nom :

Adresse : Lieu dit les Embets Adresse : CP ville : 68650 LAPOUTROIE CP ville :

Tel: 0673697117 Tel:

Email: Salome.schmitt@gmail.com Email:

<u>Jument</u>:

Nom:

Race:

Père :

Mère :

Numéro SIRE:

Taille:

Date souhaitée de l'envoi des paillettes :



Conditions de vente 2024 en IAC :

L'acheteur achète au vendeur une saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

- Une carte de 330€ TTC (dont TVA 5,5%) payable à la naissance du produit viable.
- Une dose de 8 paillettes 165€ TTC (dont TVA 5,5%) payable à l'envoi du présent contrat En cas de reliquat de paillettes, les paillettes sont propriété de l'acheteur, elles pourront être revendues ou utilisées, seule une carte sera à régler pour un autre poulain.
- Les frais techniques 140 TTC (dont TVA 5,5%) payable à l'envoi du contrat et indispensable pour l'envoi de la semence

Nom et adresse de livraison des paillettes :

<u>CP/Ville</u>:

Tel:

La réservation est effective au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement

Fait en double exemplaire à :

Signature du Vendeur :

Salome actinuity great com
Windows up a mobile and salome salome

Le :

Signature de l'acheteur avec la mention lu et approuvé